



Informations concernant les Vacances de printemps 2026, à la journée :

**Notre camp se déroulera du lundi 4 mai à 9 h au vendredi 8 mai 17 h.
pour les jeunes âgés de 4 ans à 12 ans inclus.**

Nous t'offrons :

- Des animations variées suivant un thème choisi, différents dans chaque groupe.
Connaissance des autres, atelier cuisine et contes, jeux du monde, d'intérieur et d'extérieur, jeux sportifs et piscine, activités manuelles, danses, expression corporelle et théâtrale, etc.
- Une ambiance dynamique créée par des animatrices et animateurs brevetés.
- Une atmosphère saine et détendue près du Bois de la Houssière.
- Nous sommes reconnus par l'ONE et différentes mutuelles. **(Apporter 2 vignettes et le document mutuelle d'intervention)**

Le séjour à la journée :

- Uniquement par semaine complète, du lundi au vendredi
- Pour les jeunes âgés de +4 ans à -13 ans. (pas d'exception)
- L'arrivée se fait entre 7h et 8h45 et le départ entre 17h et 18h.
- Toute arrivée après 9h et départ avant 17h30 sera une journée comptabilisée.
- Une garderie est assurée le matin dès 7 h et le soir jusque 18h30.
- **Prix:** Sans repas: 30 € pour la semaine. Attention, **votre enfant doit apporter ses tartines.**
Avec repas le midi : 50 € pour la semaine.

Renseignements et inscriptions :

- La coordinatrice : Fierain Cindy au 0472 483 137 après 17 h.
- Le président : au 0497 856 771 ou president@domainemonplaisir.org
- Par le site : info@domainemonplaisir.org
- Les différents documents vous seront envoyés par mail uniquement.

Attention :

- Au préalable, pour obtenir les documents, téléphonez ou envoyez un mail avec le nom, prénom, date de naissance et n° national du jeune et la ou les période(s) choisie(s).
- Obligation d'inscrire votre enfant, de compléter et de renvoyer les différents documents le concernant, avant son arrivée, de préférence par mail.
C'est pour la bonne organisation de notre centre, les assurances, l'ONE, etc.
- **Le paiement** se fait sur notre compte n° BE29 0682 0007 5964 avec en communication : le nom, le prénom de l'enfant et la ou les semaines de participations.
- Le prix du séjour sera payé à **50%** lors de l'inscription et le solde à l'arrivée de l'enfant, sauf si ce paiement est pris en charge par un organisme agréé. (CPAS, SAJ, SPJ, Institution,)
- **L'inscription sera prise en considération**, à la réception du paiement et des différents documents.
- Nous accueillons 20 enfants maximum à la journée.

La commission animation.